



LANGAGE ET SEXISME

Quand nous acceptons que le masculin assume le rôle de générique, à savoir vouloir s'adresser aux hommes et aux femmes et ne se référer qu'aux hommes, sommes-nous bien égalitaires ?





DES SIECLES DE DISCUSSION

Vaugelas 1647 : « Pour une raison qui semble être commune à toutes les langues que le genre masculin étant le plus noble doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble ».

Furetière 1690 : « Le plus fort l'emporte, pour dire, que les plus puissants ont toujours l'avantage ».

Rémy de Gourmont 1907 : « Les mots qui n'ont pas de féminin, c'est que leur féminisation est inutile. Quand il en sera besoin, les féminins se formeront tout seuls, sans qu'il soit besoin de réunir « une élite d'hommes et de femmes »...« L'instinct a sur la langue plus de droits que l'intelligence ».

Ferdinand Brunot 1926 : Dans *la Pensée et la langue*, le grammairien prend acte de la féminisation en cours des noms de métiers qui se sont peu à peu ouverts aux dames.

1984 : Yvette Roudy, ministre des Droits des femmes, met en place une commission de terminologie « relative au vocabulaire concernant les activités des femmes ».

1984 : L'Académie française dénonce la féminisation des noms de profession comme un « contresens sur la notion de genre grammatical »

1986 : Laurent Fabius publie une circulaire relative à la féminisation des noms de métiers, fonction, grade et titre.

1998 : Polémique, dans les colonnes du Figaro et du Monde sur l'appellation Madame la Ministre.

Mars 1998 : Circulaire de Lionel Jospin, recommandant de recourir aux appellations féminines pour les noms de métiers.

1999 : parution de l'ouvrage commandé à l'INALF « *Femme, j'écris ton nom* ».

6 mars 2000 : Note du ministère de l'éducation nationale relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre.



ELLES, ILS L'ONT DIT

« Quand on dit écrivaine, comme on dit souveraine ou chatelaine, on passe pour une terroriste verbale. Quand on dit doyenne, on ne peut parler que d'une centenaire, car à l'université, bastion mâle, le masculin est de rigueur. Dans les métiers bas de gamme, pas de problème : on est opératrice, standardiste ou enquêtrice, on est institutrice mais pas rectrice. Car dans les professions de prestige ou d'argent, le genre féminin n'a pas droit de cité... »

Benoîte Groult.

« Rien dans la nature des choses ne confère au masculin des mots une antériorité sur le féminin. »

Théodore de Félice.

« Qu'une femme qui exerce les fonctions de directeur d'école porte depuis plus d'un siècle le titre de directrice alors que la femme directrice d'administration ce titre est encore appelée «madame le directeur» atteste, s'il en est besoin, que la question de la féminisation des titres est symbolique et non linguistique. »

Lionel Jospin.



AMBIGUÏTÉ DU MASCULIN GÉNÉRIQUE

- « *Le capitaine Prieur est enceinte* »
- « *Le gendarme s'est marié en robe blanche* »
- « *L'homme allaite ses petits* »
- « *Les médecins ainsi que leurs femmes sont invités ...* »
- « *La femelle de l'oiseau* »





LES ENJEUX DE LA FEMINISATION DES NOMS DE METIERS

« Visibiliser » les femmes - Disposer d'une parité de désignation

Au même titre que l'iconographie des manuels scolaires ou des livres d'enfants, le langage participe à la création des stéréotypes et donc à la construction d'une identité sexuée. Si le nom de métier ou si le statut n'existe pas au féminin, il est difficile pour les filles de s'y projeter. Bien sûr, au-delà des mots, c'est un travail plus général sur le discours qu'il faut avoir.

« Recherchons technicien électronicien » (H/F)

Pas facile pour bon nombre de femmes de s'identifier à une description exclusivement masculine !

Ecrivons-nous « recherchons assistant de direction » (H/F) ?



QUEL FÉMININ ?

*N'hésitons pas à les employer!
Car c'est ainsi que nos réflexes
nous feront penser d'abord à celles
qui travaillent sur un stade avant
celles qui divertissent dans les bars,
à celles qui conduisent les taxis,
plutôt qu'à un confortable siège...*

UN

entraîneur
colonel
maître de conférence
avocat
agriculteur
docteur
ingénieur
chef
chauffeur
cheminot
apprenti
écrivain
sapeur
professeur
auteur
chirurgien
câbleur

UNE

entraîneuse
colonelle
maîtresse de conférence
avocate
agricultrice
docteure, doctoresse
ingénieure
cheffe
chauffeuse
cheminote
apprentie
écrivaine
sapeuse
professeure
auteur, auteure
chirurgienne
câbleuse